



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Épiceries solidaires menacées par la prime Ségur

Question orale n° 295

Texte de la question

M. Rodrigo Arenas alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur la situation du réseau des épiceries solidaires et notamment du réseau de l'association nationale des épiceries solidaires. Réparties sur l'ensemble du territoire français, les épiceries solidaires permettent aujourd'hui à des milliers de personnes, en France, de manger à leur faim. Chaque jour, ce sont des familles, des étudiants, des retraités qui doivent passer par ce réseau solidaire pour acquérir, à des prix très abordables, des produits de première nécessité. M. le député a lui-même dans sa circonscription des épiceries dont l'existence est mise en péril. En effet, aujourd'hui, ce réseau est menacé par l'obligation qui lui est faite de verser des primes à ses salariés *via* le Ségur (qui a été étendu et désormais concerne les épiceries sociales et solidaires). Ce montant est évalué par le réseau Andes à environ 7 millions d'euros, ce qui n'est pas supportable pour une partie de ces épiceries, d'autant que ce versement est rétroactif (depuis 2024). Il serait incompréhensible que les associations du domaine de la santé soient financées par l'État, mais pas les épiceries qui doivent le faire sur leurs fonds propres. Il souhaite savoir si le Gouvernement prévoit bien de satisfaire à la demande du réseau des épiceries solidaires, à savoir financer cette prime.

Données clés

Auteur : [M. Rodrigo Arenas](#)

Circonscription : Paris (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 295

Rubrique : Économie sociale et solidaire

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles

Ministère attributaire : Travail, santé, solidarités et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 mars 2025](#)